



GESTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

Une décennie de grande révolution !

Newsletter n°16-389 du 16 septembre 2016



Analyse par **JACQUES DUHEM**

Conseiller un chef d'entreprise dans la gestion et la transmission du son patrimoine professionnel constitue une opération délicate.

L'exercice nécessite l'analyse de nombreux paramètres ayant trait au droit des sociétés, au droit patrimonial de la famille, à la fiscalité professionnelle et personnelle, à la protection sociale et aux stratégies de rémunération.

La synthèse de cette analyse permet de concevoir une ingénierie patrimoniale aux facettes multiples :

- Gestion des modes de détention – Adaptation des statuts juridiques, fiscaux et sociaux;
- Opérations de donation/cession et d'apport/cession ;
- Recours aux sociétés holding ;
- Opérations liées à l'acquisition, l'exploitation et la cession de l'immobilier d'entreprise ;
- Stratégies d'encapsulation de l'épargne dans des structures passibles de l'impôt sur les sociétés ;
- ...

Au cours de la dernière décennie, le législateur est venu bouleverser régulièrement les règles du jeu. La doctrine administrative et la jurisprudence ont ajouté à ces textes. Les administrations fiscales et sociales sont devenues de plus en plus agressives. L'acte anormal de gestion, l'abus de droit fiscal et l'abus de droit social, constituent des risques majeurs.

Le droit de la famille a été profondément modifié par une loi extrêmement dense et riche adoptée en 2006. Les règles successorales, la situation du conjoint survivant ont été aménagées. De nouveaux instruments, adaptés à la situation des chefs d'entreprises ont vu le jour (Mandats posthumes, Renonciation anticipée à l'action en réduction...). Ils n'ont pas toujours été exploités par les praticiens. La gestion des régimes matrimoniaux dans le temps reste toujours insuffisante. Le chef d'entreprise, le plus souvent consulte deux fois sur le thème du régime matrimonial : La première avant le mariage, la seconde...lors du divorce.

Le droit applicable aux libéralités a lui aussi beaucoup évolué. Le législateur a donné le jour aux donations atypiques (libéralités graduelles, résiduelles....)

Dans le même temps la notion de famille s'est transformée avec le développement de familles recomposées et de nouvelles formes d'unions (PACS, Mariage pour tous...)

La loi TEPA et la loi adoptée au cours de l'été 2011 complètent ces aménagements sous l'angle fiscal.

La fiscalité a elle aussi fait l'objet d'un mouvement de grande envergure. La valse des textes, parfois de portée rétroactive, a été permanente au cours de la dernière décennie.

Les assiettes d'imposition ont été élargies, les taux augmentés... De nouvelles taxations ont été créées, de nombreuses niches fiscales ont été rabotées ou supprimées. Les textes sont devenus de plus complexes et n'ont pas toujours brillé par leur cohérence.

Une fiscalité moins pénalisante a cependant été maintenue en matière de transmission du patrimoine professionnel à titre onéreux (Régimes de faveur en cas de départ à la retraite par exemple) et surtout en matière de transmission à titre gratuit (Pacte Dutreil)

Sur le terrain de la protection sociale et de la rémunération des dirigeants, ce fut également la révolution permanente.

Le régime fiscal et social applicables aux dividendes a été régulièrement modifié. Les arbitrages Mise en réserve/Rémunération/Distribution sont devenus de plus en plus complexes et ont dû être adaptés aux fils des lois.

L'assiette et le taux des cotisations sociales ont été régulièrement et fortement revus à la hausse.

En matière de retraite, les non-réformes se sont succédées, dans un contexte de quasi faillites des organismes gestionnaires des retraites collectives.

En matière d'épargne professionnelle, on a pu assister au déclin de la retraite par capitalisation et à la promotion de l'épargne salariale.

Beaucoup des schémas classiques utilisés par les conseils ont été rangés en partie ou totalement au placard : Cessions d'usufruits temporaires, Ventes à soi-même, Apports/cessions...

Face à toutes ces évolutions le conseil devra sécuriser les positions qu'il retiendra. Il devra également en permanence gérer un flux constant d'informations techniques et les analyser afin de les rendre opérationnelles.

En guise de conclusion : il nous faut positiver. Face à cette instabilité et à cette complexité, les clients, avides d'optimisation (parfois un peu trop...) ont et auront de plus en plus souvent besoin de conseils personnalisés pour les accompagner dans les différentes phases de la gestion de leur patrimoine.

Afin de vous permettre de répondre à ces attentes de vos clients, de parfaire et d'actualiser vos connaissances l'équipe pédagogique de FAC JD, composée exclusivement de praticiens (**JACQUES DUHEM PIERRE YVES LAGARDE FREDERIC AUMONT JEAN PASCAL RICHAUD YASEMIN BAILLY SELVI**) vous propose des formations à grande valeur ajoutée.

Outre nos formations à la carte (Voir ci-dessous), nous vous proposons un cycle de formation de 14 jours (Découpé en 7 x 2 jours) consacré à la gestion et à la transmission du patrimoine professionnel. Cette formation est proposée à des groupes interprofessionnels. Pour des raisons d'efficacité pédagogique, nous limitons le nombre de participants à une quinzaine de personnes par groupe. A ce jour, plus de 120 personnes ont suivi cette formation.

La formation sera proposée en 2017 à compter de janvier à LYON et à compter de MARS à PARIS.

DETAILS DU PROGRAMME et INSCRIPTIONS [CLIQUEZ ICI](#) POUR LYON
[CLIQUEZ ICI](#) POUR PARIS

NOS PROCHAINES FORMATIONS

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. »

Abraham Lincoln

**4 OCTOBRE
PARIS**

**La transmission à titre gratuit des
PME : Aspects juridiques et fiscaux.**
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

FREDERIC AUMONT

**5 OCTOBRE
LILLE**

La location en meublé : Un OVNI fiscal
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

JACQUES DUHEM

5 OCTOBRE
PARIS

L' ISF et le patrimoine du chef d'entreprise : Une analyse complexe
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

YASEMIN BAILLY SELVI

11 OCTOBRE
PARIS

Les (Bons) choix pour l'exercice d'une profession libérale :
Analyse juridique, sociale et fiscale
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

PIERRE YVES LAGARDE

12 OCTOBRE
RENNES

**Des produits à la stratégie...
Gestion du patrimoine privé et pro**
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

STEPHANE PILLEYRE

12 OCTOBRE
BIARRITZ

La location en meublé : Un OVNI fiscal
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

JACQUES DUHEM

13 OCTOBRE
PARIS

Les sociétés civiles : Aspects juridiques et fiscaux : Analyse pratique
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

STEPHANE PILLEYRE
JEAN PASCAL RICHAUD

13 OCTOBRE
LYON

La location en meublé : Un OVNI fiscal
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

JACQUES DUHEM

14 OCTOBRE
NICE

La location en meublé : Un OVNI fiscal
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

JACQUES DUHEM

17 OCTOBRE
NICE

Les (Bons) choix pour l'exercice d'une profession libérale :
Analyse juridique, sociale et fiscale
DETAILS ET INSCRIPTIONS : [ICI](#)

PIERRE YVES LAGARDE

NOS AUTRES DATES POUR NOVEMBRE ET DECEMBRE : [ICI](#)



Approche patrimoniale de l’immobilier : acquisition, gestion, cession...

Profiter d’une obligation réglementaire pour améliorer votre efficacité commerciale :

Le décret n°2016-173 du 18 février 2016 rend obligatoire la formation continue pour tous les professionnels de l’immobilier. A ce titre, il convient de transformer cette contrainte réglementaire en une opportunité commerciale.

- Rédaction des baux ;
- Gestion des mandats de vente et de location ;
- Gestion des compromis de vente ;
- Gestion des investissements défiscalisant ;

La formation abordera ces différents thèmes sous un angle pratico-pratique. Une documentation pratique et exhaustive sera remise aux participants (tableaux de synthèse, études de cas).

Notre formation est à destination de tous les intermédiaires, titulaires de la carte professionnelle, négociateurs salariés ou indépendants.

AIX EN PROVENCE	PARIS	PARIS	LYON
<p>15 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE</p> <p>2 PLACES DISPONIBLES</p>	<p>22 ET 23 SEPTEMBRE</p> <p>COMPLET</p>	<p>22 ET 23 NOVEMBRE</p>	<p>29 ET 30 NOVEMBRE</p>
<p>DETAILS ET INSCRIPTIONS</p> <p><u>ICI</u></p>	<p>DETAILS ET INSCRIPTIONS</p> <p><u>ICI</u></p>	<p>DETAILS ET INSCRIPTIONS</p> <p><u>ICI</u></p>	<p>DETAILS ET INSCRIPTIONS</p> <p><u>ICI</u></p>

AUTRES DATES A VENIR :

NOUVEAU CYCLE LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PATRIMOINE



A PARIS

6 JOURS (42 heures)

11 ET 12 OCTOBRE

9 ET 10 NOVEMBRE

14 ET 15 DECEMBRE

La pratique du métier de CGPI est devenue au fil du temps de plus en plus complexe, compte tenu notamment des mutations sur les marchés et des multiples réformes dans les domaines juridiques et fiscaux. Tout praticien se doit de maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine. Cette formation réalisée par des praticiens, pour des praticiens aura pour objectif de transmettre aux participants, un savoir mais également un savoir-faire.

 DETAILS ET INSCRIPTIONS [CLIQUEZ ICI](#)

	DUREE	TITRE	CONTENU	ANIMATEURS
1	14 H	Les fondamentaux du droit de la famille	Régimes matrimoniaux PACS Divorce Donations/Successions Modes de détention des actifs : Indivision, démembrement, société civile...	JEAN PASCAL RICHAUD 
		11 ET 12 OCTOBRE 2016		
2	14 H	La fiscalité des revenus et du patrimoine	L'impôt sur le revenu Les revenus catégoriels : revenus fonciers – revenus mobiliers – plus-values. La défiscalisation. ISF	JACQUES DUHEM 
		9 ET 10 NOVEMBRE 2016		
3	14 H	Méthodologie	Le patrimoine : composition et modes de détention Le conseil patrimonial : Audit – Préconisations – Suivi des clients ; Approche commerciale	STEPHANE PILLEYRE 
		15 ET 15 DECEMBRE 2016		

Application à l'assurance-vie ; aux
produits immobiliers ; aux stratégies de
transmission du patrimoine